



HAL
open science

Mesures basculantes pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage

Toubanos Dimitri, Philippe Villien

► To cite this version:

Toubanos Dimitri, Philippe Villien. Mesures basculantes pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage. Ministère de la culture. 2018. hal-04246847

HAL Id: hal-04246847

<https://hal.science/hal-04246847>

Submitted on 30 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉSEAU ENSA-ECO

**ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE EN
ARCHITECTURE, URBANISME ET PAYSAGE**

**MESURES BASCULANTES
POUR L'ENSEIGNEMENT
ET RECHERCHE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DANS LES ÉCOLES
D'ARCHITECTURE
ET DE PAYSAGE**

INFORMATIONS : <https://ensaeco.archi.fr>



MESURES BASCULANTES POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les deuxièmes rencontres du réseau ENSA-ECO ont eu lieu à Nancy les 23 et 24 novembre 2018. Elles ont été dédiées à la mise en débat d'un ensemble de "mesures basculantes" élaborées au cours de l'année 2018 par les membres du réseau pour que les principes de la Transition Écologique deviennent des évidences dans l'enseignement et la recherche en architecture, urbanisme et paysage.

Les réformes institutionnelles en cours dans le cadre de la formation et de la production architecturale sont motivées par les mises en garde croissantes sur l'impact de l'homme sur la planète et sur les risques du réchauffement climatique, à l'image du cri d'alarme de plus de quinze mille scientifiques de cent quatre-vingt-quatre pays en novembre 2017¹. L'Appel de Lyon, élaboré dans le cadre des premières rencontres du réseau ENSA-ECO en juillet 2017, puis publié en octobre 2017 (<http://ensaeco.archi.fr/appel-de-lyon/>), témoignait de l'engagement des enseignants-chercheurs, étudiants et professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage face à ce défi climatique.

Consacrer les deuxièmes rencontres de ce réseau à la concrétisation des changements imposés par la Transition Écologique dans l'enseignement, la recherche et les pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage témoignait de la volonté des représentants du réseau ENSA-ECO à participer à cette mutation.

Inviter enseignants-chercheurs, étudiants, jeunes diplômés et professionnels à débattre sur les pistes de "mesures basculantes" élaborées depuis un an a apporté un plus large écho à ces réflexions.

Les vingt "mesures basculantes" présentées dans ce livrable sont issues d'un vote par l'ensemble des participants des Rencontres de Nancy, le samedi 24 novembre 2018.

¹RIPPLE William J., WOLF Christopher, NEWSOME Thomas M., GALETTI Mauro, ALAMGIR Mohammed, CRIST Eileen, MAHMOUD Mahmoud I., LAURANCE William F., *World Scientists' Warning to Humanity: A Second Notice*, texte d'alerte sur l'état de la planète signé par 15 364 scientifiques de 184 pays, publié dans la revue BioScience, Volume 67, Issue 12, du 1^{er}Décembre 2017, pp 1026-28. Paru en ligne en anglais le 13/11/2017, consultable sur : <<https://academic.oup.com/bioscience/article/67/12/1026/4605229>>, traduit en français par Gilles Berton et publié à la Une du journal Le Monde, *Le Cri d'alarme de quinze mille scientifiques sur l'état de la planète*, le 13/11/2017, disponible en ligne sur : <http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/11/13/le-cri-d-alarme-de-quinze-mille-scientifiques-sur-l-etat-de-la-planete_5214185_3244.html#ZJUxxIUE4fW2SPSW.99> (Consulté le 12/12/2017)

20 MESURES BASCULANTES POUR ACCÉLÉRER L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Pour construire des processus pédagogiques collaboratifs, interdisciplinaires et interculturels...

1. Dès la première année, mettre en place des pratiques coopératives et créatives pour interroger l'utilisation des ressources et expérimenter les matériaux favorisant la transition écologique.
2. Accompagner les étudiants vers une posture écoresponsable à travers l'apprentissage de la coopération (entre pairs) et de la collaboration (avec des partenaires) grâce à des outils de gestion d'équipe et de gestion de conflit, des évaluations formatives et certifiantes, etc.
3. Augmenter la durée des stages tout au long du cursus, confronter les étudiants de licence aux filières de savoir-faire (artisans, formations pour adultes, etc.) et favoriser, au niveau du master, un enseignement par alternance dans des agences d'architecture travaillant sur la transition écologique.

ENSEIGNEMENT DU PROJET

Pour que le projet soit abordé comme un écosystème...

4. Articuler les différentes disciplines de la transition écologique dans l'enseignement du projet, avec l'obligation d'un co-encadrement transdisciplinaire.
5. Développer des partenariats propres à alimenter la compréhension d'un écosystème avec d'autres établissements d'enseignements supérieurs : Écoles de paysage, d'urbanisme, de géographie et d'aménagement, de sciences politiques, de sciences humaines et sociales, de design, de commerce etc.

APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL ET RECHERCHE

Pour mettre en œuvre la transition écologique par l'expérimentation et la recherche...

6. Valoriser les pédagogies expérientielles, les afficher comme un des objectifs premiers de l'enseignement et mettre en place, pendant un des six semestres de licence, un enseignement de projet avec de l'expérimentation à l'échelle 1 dans un contexte réel.
7. Mettre en place en master des expérimentations constructives, sociales et sensibles réelles, à l'échelle du territoire et avec des partenaires divers.

8. Favoriser par des ECTS l'engagement lié à l'expérimentation quand il dépasse le temps pédagogique prévu dans le cursus.
9. Intégrer dans les contrats d'établissement des mesures visant le développement financier, pédagogique et administratif de l'enseignement, de l'expérimentation et de la recherche dans le domaine de la transition écologique.
10. Créer une plateforme doctorale sur le projet et l'expérimentation de la transition écologique, commune à l'ensemble des ENSA et en relation avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.
11. Monter des enseignements et des programmes de recherche transdisciplinaires liés aux nouvelles pratiques professionnelles sur tout le cursus LMD

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Pour renforcer la formation des enseignants aux fondamentaux de la transition écologique et sociétale...

12. Former sur 5 ans 300 personnes ressources (enseignants, personnel administratif et technique, etc.) à partir des offres existantes, des offres élaborées entre autres et à titre d'exemple par le programme FEEBAT et de contenus à créer par le réseau ENSA-ECO.
13. Pérenniser le statut des enseignants contractuels et maîtres de conférence associés porteurs des thématiques liées à la transition écologique, et inviter d'autres spécialistes.
14. Favoriser le recrutement de nouveaux enseignants porteurs des thématiques liées à la transition écologique.

NOUVELLES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pour soutenir les nouvelles pratiques professionnelles et participer à la reconnaissance des nouvelles expertises...

15. Valoriser par des ECTS les initiatives collaboratives et les actions d'expérimentation vertueuses sur le plan écologique.
16. Accompagner et favoriser l'initiative individuelle ou collective en mettant en place une Bourse nationale interministérielle pour soutenir les projets les plus exemplaires.
17. Encourager les ENSA à intégrer un réseau de structures d'accompagnement à la création d'entreprise (incubateurs, pépinières, tiers lieux, etc.).

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Pour participer à l'évolution des règles environnementales...

18. Enseigner l'historique et le contexte réglementaire et normatif pour favoriser l'ouverture des écoles à des filières émergentes et à des pratiques alternatives (matériaux biosourcés, terre-crue, matériaux de réemploi, etc.)
19. Favoriser les retours d'expérience et engager la recherche dans l'évaluation des qualités environnementales et d'usage du cadre bâti.
20. Créer une commission d'experts en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des architectes et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage, afin de participer à la veille réglementaire.